

**5
février
2018**



Séance publique du conseil municipal en bref

Les séances publiques du conseil municipal se déroulent les premiers lundis de chaque mois, sauf pour les mois de janvier, mars et août. La population est cordialement invitée à y assister dès 20 h à la Maison Saint-Louis située au 35, rue de la Fabrique. Le calendrier des séances, les ordres du jour et les procès-verbaux sont disponibles à l'hôtel de ville ainsi que sur le site Internet de la Ville :

www.ville.varenes.qc.ca.

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec les Services juridiques et greffe au 450 652-9888, poste 411.

Notez que ce bref résumé de la séance publique du conseil municipal ne constitue pas son procès-verbal.

1. RESURFAÇAGE DU CHEMIN DE L'ÉNERGIE, DE LA MONTÉE DU LAC ET DU BOULEVARD DE LA MARINE

Pour améliorer la qualité des artères de la ville, le conseil procède à un règlement d'emprunt de de 1,8 M\$ pour réaliser ces travaux au cours de l'année 2018.

2. RÉAMÉNAGEMENT DU CHEMIN DU PAYS-BRULÉ À PROXIMITÉ DE L'INTERSECTION DU BOULEVARD LIONEL-BOULET.

Pour accroître la fluidité de la circulation et la sécurité des citoyens de ce secteur, des travaux de reconfiguration de l'intersection sont inscrits au carnet de travaux 2018 du conseil municipal.

3. INSTALLATION D'UN ÉGOUT SANITAIRE SOUS LA RUE JULES-PHANEUF

En prévision de l'arrivée de la Maison Véro et Louis pour accueillir des adultes vivant avec le spectre de l'autisme, le conseil municipal autorise la construction d'infrastructures sanitaires au cours de l'année 2018.

4. DEMANDE D'AUTORISATION AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR LA CONSTRUCTION D'UN LIEU D'ÉLIMINATION DES NEIGES USÉES

Les élus ont mandaté une firme qui aura pour mandat de soumettre, au nom de la Ville de Varennes, une demande d'autorisation au gouvernement du Québec dans le but d'aménager un nouveau dépôt à neige sur un terrain adjacent aux étangs aérés.

5. DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER AU GOUVERNEMENT POUR LA CONVERSION DE L'ANCIEN ARÉNA EN CENTRE SPORTIF RÉCRÉATIF

Pour le bénéfice des citoyens et des organismes locaux, le projet sera présenté aux instances gouvernementales concernées pour que la Ville puisse obtenir un support financier dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV.

6. ADOPTION DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Cette politique réaffirme que les élus et les services de la Ville veilleront à un développement artistique et culturel basé sur les fondements qui dictent l'ensemble des politiques municipales.

7. SUBVENTION ANNUELLE À L'ASSOCIATION DES ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉS BOUCHERVILLE-VARENNES

Une somme de 12 000 \$ sera versée à cette l'association et les élus reconduisent l'entente annuelle permettant aux jeunes l'accès gratuit aux bains libres organisés par le Complexe aquatique de Varennes.

8. EMBAUCHE D'UNE CHEF DE DIVISION COMPTABILITÉ ET TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Les élus et le personnel de la Ville sont heureux d'accueillir Tania Tremblay qui entrera en fonction le lundi 12 février 2018.